

Commune de Paudex

greffe municipal



Subvention de CHF 300.00 à l'achat d'un vélo électrique

La commune de Paudex souhaite encourager cette forme de mobilité douce en offrant à ses habitants une subvention de CHF 300.00 à l'achat d'un vélo électrique. Ce dernier jouit d'un succès grandissant en Suisse, il offre une alternative rapide, confortable et particulièrement adaptée aux divers trajets du quotidien.

Conditions pour bénéficier de la subvention :

- Le demandeur doit être domicilié à Paudex.
- L'achat s'effectue auprès d'un commerce spécialisé de la région lausannoise.
- Le demandeur certifie qu'il acquiert ce véhicule pour ses propres besoins, ou pour un membre de sa famille résidant à Paudex.
- Le demandeur s'engage à ne pas revendre son véhicule moins d'une année après l'acquisition.
- La subvention n'est pas valable pour l'achat d'un véhicule d'occasion.
- La subvention n'est accordée qu'une seule fois par habitant.
- L'offre est valable dans la limite des budgets de subvention de la commune.
- Compléter la rubrique ci-dessous et fournir la quittance d'achat du vélo électrique.

Coordonnées du bénéficiaire

Prénom, nom : _____

Adresse : _____

Coordonnées de remboursement

Iban : _____

CCP : _____

Paudex, le

Signature du bénéficiaire :